

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

VILLE DE BESANCON – Direction biodiversité espaces verts - 2, rue Mégevand , 25034 BESANCON

Tel : 03.81.41.54.47 Fax : 03.81.41.53.13

Courriel : sonia.menegain@besancon.fr / secretariat-direction-espaces-verts@besancon.fr

Adresse internet : <http://www.besancon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Numéro de la consultation : 2020-TX-EVSF-0218

Jardins Familiaux de Rosemont CFA - Installation d'abris de jardin

Mots descripteurs :

Abris.

Type de travaux : Exécution.

Classification CPV :

Objet principal : 45422100.

Objets supplémentaires : 45421150. 45223800.

Lieu d'exécution :

Jardins Familiaux de Rosemont CFA 24 rue des Vignerons. 25000 BESANCON.

Code NUTS :

FRC21.

L'avis implique :

Un marché public .

Caractéristiques principales :

Forme de marché : à tranches.

Attribution d'un marché unique.

Quantité ou étendue globale :

Prestations réparties en 2 tranches.

Tranche ferme : Ferme - Installation de 22 abris, dont 5 doubles : Délai de la tranche ferme : 4 mois

Options (descriptions concernant les achats complémentaires) : 1 tranche(s) optionnelle(s) : TO n° TO001

Optionnelle - Installation de 13 abris, dont 4 doubles/ Délai : 4 semaines.

Des variantes seront-elles prises en compte :

Oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Non.

Prestations divisées en lots :

Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

10 mois.

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par des prix unitaires Prix actualisables. Avance de 15,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui.

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCP. Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Capacité technique :

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du contrat; Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;

Marché réservé : Non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Candidats :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : Non.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations (60 %)
- Valeur technique (40 %)
 - Qualité (30 %)
 - Méthodologie de réalisation de la prestation (10 %)

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

02-11-2020 (12:00)

Délai de validité des offres :

4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2020-TX-EVSF-0218/BO.

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2020-TX-EVSF-0218 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

12-10-2020

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Adresse internet : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Adresse internet : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon. 30, rue Charles Nodier, 25044 BESANCON , Cedex 3 ,

Téléphone : 0381826000 ,

Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr,

Fax : 0381826001,

Adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends.

1, rue du Préfet Claude Erignac , 54038 NANCY CEDEX

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence « Tarn-et-Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).